

VOUS RENDRE FIERS

Plateforme électorale

2025
2029



**MOUVEMENT
LAVALLOIS**

ÉQUIPE STÉPHANE BOYER

Chers Lavallois, chères Lavalloises,

C'est avec enthousiasme que mon équipe et moi sollicitons un nouveau mandat. Nous souhaitons poursuivre le travail pour améliorer votre qualité de vie, à travers une administration efficace et un service aux citoyens amélioré.

Nous évoluons dans un contexte socioéconomique incertain. Les tensions tarifaires avec nos voisins du sud et l'augmentation fulgurante du coût de la vie des dernières années ont eu des répercussions sur nos vies et sur la gestion de notre Ville. Les coûts de construction explosent, les salaires augmentent, et les besoins de la population continuent à évoluer avec la croissance démographique.



Ainsi, alors que notre dynamisme économique et notre pouvoir d'achat sont sous pression, nous devons trouver des solutions pragmatiques et innovantes à ces défis. Les Lavallois et les Lavalloises méritent une ville forte et en moyens pour offrir des services publics de qualité à la population et être préparée à faire face à l'avenir.

C'est pourquoi mon équipe et moi avons rapidement annoncé notre priorité politique. Pour le prochain mandat, nous vous proposons de nous concentrer sur l'essentiel. Après avoir livré les projets attendus depuis longtemps à Laval tout en maintenant une bonne santé financière, nous nous engageons à prioriser pour les quatre prochaines années le maintien et la mise à niveau de nos infrastructures publiques : des **rues mieux entretenues**, des **quartiers plus sécuritaires**, une **lutte renforcée contre les inondations** et des taux de **taxes toujours parmi les plus bas** au Québec.

Voilà l'engagement que nous prenons devant vous.

Chaque jour, l'équipe du Mouvement lavallois se retousse les manches pour vous rendre fiers. En espérant pouvoir compter sur votre soutien pour les quatre prochaines années.

Bonne campagne électorale à tous et toutes,

Stéphane BOYER,
Votre maire



UNE PAROLE TENUE, une ville en mouvement

Avec **94 % des engagements réalisés ou en voie de l'être**, Laval est sur la bonne voie pour devenir une ville encore plus fière et dynamique. En quatre ans, l'équipe du maire Stéphane Boyer a démontré qu'une administration municipale pouvait être à la fois efficace, responsable et ambitieuse.

Finances publiques en santé

La Ville de Laval conserve la meilleure cote de crédit municipale au Québec. Fidèle à sa promesse, l'administration Boyer a maintenu le compte de taxes sous l'inflation malgré le contexte économique difficile, et parmi les plus bas des grandes villes.

Culture de l'efficacité

Laval est devenue la première ville à rendre publics les délais de traitement des requêtes citoyennes (nid-de-poule, éclairage, etc.). Résultat : 81 % des requêtes sont maintenant résolues dans les délais, une amélioration de 11 points en un an.

Sécurité renforcée

Près de 100 nouvelles ressources policières ont été ajoutées et 20 000 heures d'enquête supplémentaires ont été débloquées grâce à une nouvelle convention collective au Service de police de Laval.

Grands projets livrés

Des projets attendus depuis longtemps ont été concrétisés : le complexe aquatique est ouvert et la nouvelle infrastructure culturelle ouvrira ses portes dès 2027.

Ça construit à Laval

En cinq ans, plus de 1 000 logements sociaux et abordables ont été livrés ou amorcés, soit 20 % de tout le parc immobilier social de la Ville. Laval connaît aussi un rythme record de mises en chantier.



NOS ENGAGEMENTS

1 Une ville efficace
et bien gérée

2 Une ville prospère
qui prend sa place

3 Des quartiers propres
et sécuritaires

4 Des quartiers verts et
à échelle humaine



TABLE DES MATIÈRES

1. UNE VILLE EFFICACE ET BIEN GÉRÉE

1.1. Maintenir le taux de taxes parmi les plus bas des 10 grandes villes du Québec	8
1.2. Simplifier les interactions entre les citoyens et l'administration municipale	8
1.3. Réduire les délais de résolution des demandes citoyennes	8
1.4. Réduire les délais de livraison des permis aux citoyens et aux entreprises	8
1.5. Utiliser les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle afin d'automatiser les processus répétitifs et les tâches sans valeur ajoutée	8
1.6. Implanter un projet pilote de gestion des feux de circulation par l'intelligence artificielle pour diminuer le trafic et faciliter les déplacements des Lavallois	9
1.7. Privilégier la création de partenariats et d'ententes avec les organismes communautaires pour la prestation de services aux Lavallois	9

2. UNE VILLE PROSPÈRE QUI PREND SA PLACE

2.1. Poursuivre le développement du Carré Laval, un nouveau quartier axé sur l'innovation et la qualité de vie	9
2.2. Réviser les lignes d'autobus de la Société de transport de Laval afin d'avoir des trajets plus directs et plus rapides	10
2.3. Dynamiser la vitalité et le développement économique de nos noyaux villageois historiques	10
2.4. Soutenir le développement de nouveaux attraits sportifs et événementiels de grande envergure	10
2.5. Augmenter la superficie des terres agricoles cultivées et assurer un meilleur entretien des fossés	10
2.6. Soutenir le redéveloppement du site patrimonial des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception dans Pont-Viau pour créer la Maison de l'économie sociale et communautaire	10
2.7. Bonifier l'offre d'espaces communautaires et événementiels pour les organismes et les citoyens lavallois	11
2.8. Ouvrir un deuxième hôpital ou agrandir la Cité de la Santé afin d'augmenter l'offre en soins de santé pour tous	11
2.9. Augmenter la capacité d'accueil du Collège Montmorency et l'offre d'enseignement universitaire afin de répondre aux besoins en formation des jeunes et de la population	11
2.10. Prolonger la ligne orange du métro dans Chomedey, afin de connecter la station Côte-Vertu, le Carrefour Laval et la station Montmorency	11
2.11. Pérenniser le financement du Refuge de la Maison Saint-Joseph pour soutenir la lutte contre le phénomène de l'itinérance	12
2.12. Réviser le Code criminel et les lois pénales pour mieux lutter contre la criminalité	12
2.13. Poursuivre les démarches afin de réaliser le projet à Laval de train à grande vitesse entre Québec et Toronto	12
2.14. Assurer la revalorisation et la protection patrimoniale du site du vieux Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul	12



TABLE DES MATIÈRES

3. DES QUARTIERS PROPRES ET SÉCURITAIRES

3.1. Mettre en place un programme de subventions pour l'installation de mesures de protection dans les maisons à risque d'inondations	13
3.2. Investir 440 M\$ supplémentaires pour un meilleur entretien de nos rues et dans la construction des infrastructures permettant de mieux nous protéger contre les inondations	13
3.3. Multiplier par 2 les budgets d'entretien de la chaussée afin de réparer plus rapidement les routes et les trottoirs en mauvais état	13
3.4. Assurer le déneigement rapide des lieux à fort déplacement, notamment les écoles et les stations de métro, dans un délai maximal de 12 heures	13
3.5. Améliorer la propreté des rues et des lieux publics en augmentant le passage des balais mécaniques et la collecte des ordures dans les parcs	14
3.6. Embellir les terre-pleins des boulevards en y ajoutant de la végétation	14
3.7. Nettoyer plus rapidement les graffitis dans les espaces publics	14
3.8. Sécuriser davantage les traverses piétonnes et les intersections, particulièrement dans les zones scolaires et près des résidences de personnes âgées	14
3.9. Installer 20 nouveaux feux de circulation aux intersections les plus achalandées afin de faciliter les déplacements et réduire les risques d'accident	14
3.10. Embaucher des ressources policières additionnelles afin d'augmenter la présence dans les quartiers et les services aux citoyens	15
3.11. Améliorer le processus d'enquête et la résolution des crimes contre la personne et la propriété	15
3.12. Mieux utiliser les caméras publiques et privées existantes sur le territoire pour lutter contre le crime	15
3.13. Poursuivre les initiatives de prévention auprès des jeunes lavallois, en collaboration avec le milieu scolaire, le milieu communautaire et le réseau de la santé	15

4. DES QUARTIERS VERTS ET À ÉCHELLE HUMAINE

4.1. Construire 2 000 nouveaux logements sociaux et abordables, soit le double des 5 dernières années	16
4.2. Protéger les loyers abordables existants dans un contexte de crise du logement	16
4.3. Poursuivre la construction et la rénovation de nos infrastructures sportives locales	16
4.4. Élargir l'offre de mobilité en libre-service sur l'ensemble du territoire, notamment les services de vélopartage et d'autopartage	17
4.5. Créer un nouveau parc nature dans le nord-ouest de Laval	17
4.6. Réaliser l'agrandissement du refuge faunique sur la rivière des Mille-Îles afin d'en faire un grand parc régional protégé	17
4.7. Augmenter de 20 millions de pieds carrés la superficie de milieux naturels et agricoles protégés sur notre territoire	17
4.8. Offrir gratuitement et sur une base volontaire un arbre aux citoyens lavallois qui désirent verdir leur propriété	17
4.9. Réduire les îlots de chaleur par des actions ciblées de verdissement et de déminéralisation	18



TABLE DES MATIÈRES

4. DES QUARTIERS VERTS ET À ÉCHELLE HUMAINE

4.10. Mettre en place un projet de capture, stérilisation et soins des chats errants	18
4.11. Poursuivre les projets d'aménagement de nos berges publiques afin de rendre nos cours d'eau accessibles à tous	18
4.12. Multiplier les projets d'embellissement dans les quartiers par des lumières décoratives et de l'art public	18
4.13. Optimiser l'usage des toitures dans les projets majeurs de construction par l'aménagement de toits verts, de terrasses ou de plateaux sportifs	18
4.14. Bonifier les aménagements urbains aux abords des résidences pour personnes âgées et des lieux qu'elles fréquentent	19
4.15. Développer de nouveaux sentiers accessibles et sécuritaires dans nos boisés	19
4.16. Poursuivre nos actions pour favoriser le sentiment de sécurité des aînés et lutter contre leur isolement	19
4.17. Soutenir les organismes communautaires qui luttent contre la fraude auprès des aînés	19
4.18. Adopter et réaliser un plan d'action pour la promotion de la langue française et diffuser une campagne de valorisation du français	20
4.19. Mettre en place une gouvernance culturelle collaborative permettant de renforcer la vitalité culturelle sur le territoire lavallois	20
4.20. Créer de nouveaux espaces de diffusion culturelle et artistique dans les quartiers lavallois	20
4.21. Mettre en valeur les artistes lavallois dans la programmation culturelle de la ville et nos bibliothèques municipales	20
4.22. Faciliter la tenue d'événements culturels locaux pour célébrer la francophonie et la diversité	21
4.23. Continuer de protéger le patrimoine bâti lavallois	21



1. UNE VILLE EFFICACE ET BIEN GÉRÉE

Nous avons à cœur de faire de Laval une ville bien gérée et performante, où chaque décision est prise dans l'intérêt collectif et dans un esprit d'amélioration continue. Notre priorité est d'offrir des services publics de qualité, accessibles et efficaces, tout en maintenant pour les citoyens le compte de taxes le plus bas possible.

1.1. Maintenir le taux de taxes parmi les plus bas des 10 grandes villes du Québec

Grâce à notre gestion rigoureuse des finances publiques, les taxes municipales ont augmenté 30 % moins vite que l'inflation depuis 2021. Laval ayant aujourd'hui l'un des plus bas taux de taxes des grandes villes québécoises, nous conserverons cette position enviable afin de respecter la capacité de payer des citoyens lavallois dans un contexte difficile.

1.2. Simplifier les interactions entre les citoyens et l'administration municipale

Au début de l'année 2025, le temps d'attente moyen au 311 est tombé à 63 secondes, soit une amélioration notable de 87 % par rapport au sommet de 496 secondes atteint en 2021. Nous continuerons de simplifier et de faciliter la communication entre la Ville et les citoyens, entre autres grâce à l'utilisation de nouvelles technologies et la simplification des processus de la Ville.

1.3. Réduire les délais de résolution des demandes citoyennes

Parce que les citoyens sont en droit d'obtenir des services efficaces, nous avons mis en place des délais normés pour régler plus rapidement les irritants du quotidien. Après la mise en place d'un tableau de bord accessible aux citoyens, nous poursuivrons l'effort de réduction des délais, notamment pour réparer un nid-de-poule, livrer un bac manquant, réparer un lampadaire ou modifier un panneau de signalisation.

1.4. Réduire les délais de livraison des permis aux citoyens et aux entreprises

La délivrance des permis est un processus critique pour la création de logements, le développement économique et la qualité de vie des citoyens. Après avoir diminué nos délais d'environ 50 % depuis 2021 et avoir inspiré plusieurs autres villes à emboîter le pas, nous poursuivrons notre approche innovante et l'accélération du traitement des demandes.

1.5. Utiliser les nouvelles technologies et l'intelligence artificielle afin d'automatiser les processus répétitifs et les tâches sans valeur ajoutée

Nous sommes en action pour moderniser l'administration municipale avec comme objectif d'utiliser les nouvelles technologies pour livrer des services plus rapidement et à plus faible coût, notamment par le traitement automatique des factures, la détection des nids-de-poule par l'intelligence artificielle et l'assistant virtuel 311. Nous continuerons d'implanter ces nouvelles technologies pour améliorer la performance des services et simplifier la vie des Lavallois.



1.6. Implanter un projet pilote de gestion des feux de circulation par l'intelligence artificielle pour diminuer le trafic et faciliter les déplacements des Lavallois

Après l'installation de centaines de mesures d'apaisement de la circulation pour rendre le partage de la route plus harmonieux et plus sécuritaire, nous allons utiliser l'intelligence artificielle pour faciliter la circulation. Avec ce projet pilote, nous continuerons d'utiliser les nouvelles technologies pour faciliter la vie des Lavallois et Lavalloises.

1.7. Privilégier la création de partenariats et d'ententes avec les organismes communautaires pour la prestation de services aux Lavallois

Parce que les organismes communautaires sont pour nous des partenaires précieux qui enrichissent l'action municipale, nous les soutenons par des programmes de financement et, lorsque pertinent, en leur confiant la gestion de certains bâtiments municipaux. Nous élargirons les partenariats avec les organismes en raison de leur expertise de prestation de services et des économies potentielles pour la Ville et les citoyens.

2. UNE VILLE PROSPÈRE QUI PREND SA PLACE

Nous voulons une ville prospère qui assume pleinement sa place et son rôle de leader. En misant sur le développement économique, l'innovation et l'attractivité, nous travaillons à créer un milieu dynamique où entreprises, institutions et citoyens contribuent ensemble à la vitalité et au rayonnement de notre collectivité.

VILLE PROSPÈRE

Nous souhaitons attirer et retenir les talents, soutenir nos entreprises locales et créer des conditions favorables à l'innovation. Pour y arriver, nous avons l'ambition que la croissance économique se traduise en retombées concrètes pour les citoyens : de bons emplois, des services de qualité et un milieu de vie dynamique et inclusif.

2.1. Poursuivre le développement du Carré Laval, un nouveau quartier axé sur l'innovation et la qualité de vie

Les premiers jalons ont été franchis pour la création d'un écoquartier exemplaire sur le site du Carré Laval : nous avons dévoilé un plan d'aménagement, signé une entente avec une OBNL crédible pour la construction de la première phase et amorcé ou complété des dizaines d'analyses et d'études sur le terrain. Nous concrétiserons ce projet phare en réalisant la première phase qui doit comprendre 1000 logements, dont 500 seront abordables, et un bâtiment à vocation académique.



2.2. Réviser les lignes d'autobus de la Société de transport de Laval afin d'avoir des trajets plus directs et plus rapides

Les habitudes de déplacement ont bien changé ces dernières années, et nos pôles d'emplois se développent rapidement. Nous réviserons les trajets d'autobus de la STL afin d'avoir des parcours plus directs et plus rapides, notamment entre l'est et l'ouest de Laval, pour bien desservir nos pôles d'emploi et d'enseignement ainsi que nos différents quartiers.

2.3. Dynamiser la vitalité et le développement économique de nos noyaux villageois historiques

Par des initiatives telles qu'une nouvelle scène dans le vieux Sainte-Rose ou le sapin sur la place publique de Sainte-Dorothée, nous misons sur l'identité et le patrimoine unique de Laval pour faire vivre le cœur de nos quartiers. Nous renforcerons l'économie locale tout en cultivant la fierté et le sentiment d'appartenance des citoyens en encourageant l'installation de commerces de proximité, la mise en valeur des espaces publics et la tenue d'activités culturelles.

2.4. Soutenir le développement de nouveaux attraits sportifs et événementiels de grande envergure

Laval attire de plus en plus d'événements d'envergure et nos citoyens et citoyennes n'ont plus besoin de parcourir des kilomètres pour accéder à des divertissements dignes de ce nom : spectacles, équipes professionnelles, festivals et compétitions sportives se multiplient sur notre territoire. Nous continuerons de soutenir l'émergence d'événements de qualité, qui contribuent au dynamisme sportif, culturel et économique de notre Ville tout en nourrissant la fierté de la population lavalloise.

2.5. Augmenter la superficie des terres agricoles cultivées et assurer un meilleur entretien des fossés

Afin de mieux valoriser notre zone agricole, nous avons adopté un Plan de développement de la zone agricole, soutenu la création d'un pôle d'innovation, imposé une redevance sur les terrains non cultivés, investi plus de 2 M\$ pour remembrer les terres morcelées et complété une étude sur l'état des fossés. Pour continuer à soutenir le milieu agricole, nous améliorerons le nettoyage de ces ouvrages, tout en poursuivant nos initiatives de remembrement et en étudiant les opportunités d'agrandissement de la zone agricole permanente.

2.6. Soutenir le redéveloppement du site patrimonial des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception dans Pont-Viau pour créer la Maison de l'économie sociale et communautaire

Après avoir adopté notre première politique d'économie sociale, Laval connaît actuellement une effervescence dans ce secteur. À une époque où les enjeux socioéconomiques se multiplient, nous soutiendrons des solutions adaptées aux réalités des gens et innovantes, notamment la création d'un lieu de rassemblement et d'expertise où pourront s'établir des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale.



2.7. Bonifier l'offre d'espaces communautaires et événementiels pour les organismes et les citoyens lavallois

À travers ses activités et ses espaces municipaux mis à disposition de la communauté, la Ville de Laval offre de nombreuses occasions de se réunir, d'échanger, de construire et de célébrer. Nous augmenterons le nombre de lieux d'accueil accessibles à tous, pour que les organismes et les citoyens puissent eux-mêmes organiser les activités, événements et rencontres, enrichissant ainsi l'offre culturelle et sociale sur le territoire.

VILLE QUI PREND SA PLACE

Troisième ville en importance au Québec, Laval doit occuper toute la place qui lui revient. Pour relever nos grands défis et soutenir notre croissance, nous devons faire entendre notre voix et obtenir des engagements clairs des gouvernements du Québec et du Canada. Nous travaillons sans relâche pour que Laval soit reconnue et soutenue à la hauteur de notre poids démographique et de nos ambitions.

2.8. Ouvrir un deuxième hôpital ou agrandir la Cité de la Santé afin d'augmenter l'offre en soins de santé pour tous

Laval étant en croissance et la Cité de la Santé étant l'hôpital accueillant déjà le plus grand nombre de patients dans la province, l'offre des soins de santé doit être améliorée. Nous souhaitons un meilleur accès à une salle d'urgence, à des blocs opératoires, à des salles d'accouchement et à des services en santé mentale. Nous appuierons également la création d'une Maison des naissances sur notre territoire.

2.9. Augmenter la capacité d'accueil du Collège Montmorency et l'offre d'enseignement universitaire afin de répondre aux besoins en formation des jeunes et de la population

Le Collège Montmorency est le seul cégep sur notre territoire et doit malheureusement refuser année après année des étudiants par manque de place. Après avoir annoncé la création d'un Consortium pour le savoir et l'enseignement au Carré Laval, en collaboration avec l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le Collège Montmorency et le Collège Lasalle, nous travaillerons activement pour élargir l'offre de formation collégiale et universitaire sur notre territoire afin d'offrir à nos jeunes une chance de s'épanouir pleinement.

2.10. Prolonger la ligne orange du métro dans Chomedey, afin de connecter la station Côte-Vertu, le Carrefour Laval et la station Montmorency

Nous avons multiplié les actions afin de proposer un tracé réfléchi aux endroits à forte densité de Laval, en plus d'innover avec des ententes auprès des promoteurs immobiliers pour réduire les frais associés au prolongement de la ligne orange et en mettant la table à des milliers de logements supplémentaires. Nous continuerons de travailler pour réaliser un mode de transport collectif structurant planifié en fonction du développement du centre-ville nous permettant d'offrir des options de déplacement efficaces et performantes adaptées aux besoins croissants des Lavallois.



2.11. Pérenniser le financement du Refuge de la Maison Saint-Joseph pour soutenir la lutte contre le phénomène de l'itinérance

De nombreux efforts ont été entrepris afin de lutter contre le phénomène de l'itinérance : la Ville a, entre autres, mis à la disposition l'un de ses bâtiments, la Maison Saint-Joseph, afin qu'il y soit aménagé un refuge d'urgence ainsi qu'un Café de rue permettant de rencontrer des ressources d'aide. Entretien et rénover cette maison nécessitent des investissements importants et nous nous engageons à trouver les solutions nécessaires pour en assurer la pérennité.

2.12. Réviser le Code criminel et les lois pénales pour mieux lutter contre la criminalité

Dans les dernières années, nous avons fait plusieurs investissements pour rehausser le sentiment de sécurité des Lavallois en plus d'agir pour améliorer la capacité de notre service de police à résoudre des enquêtes. Comme la criminalité d'aujourd'hui est plus organisée et plus technologique et que nos lois méritent d'être modernisées, nous soutiendrons les initiatives législatives visant à être plus sévères envers ceux qui utilisent des mineurs pour commettre des crimes.

2.13. Poursuivre les démarches afin de réaliser le projet à Laval de train à grande vitesse entre Québec et Toronto

Le projet de train à grande vitesse entre Québec et Toronto a été annoncé par le gouvernement fédéral et selon les projections, Laval aura une station au sein du trajet planifié. Nous poursuivons les démarches avec le gouvernement fédéral afin que ce projet d'envergure s'arrime adéquatement sur le territoire lavallois afin de faciliter les déplacements et accélérer la création d'emplois.

2.14. Assurer la revalorisation et la protection patrimoniale du site du vieux Pénitencier Saint-Vincent-de-Paul

Grâce à une mobilisation de la Ville et de divers partenaires, le réaménagement du vieux Pénitencier par le gouvernement fédéral est plus tangible que jamais. En tant que collaborateur de premier plan, nous veillerons à ce que ce projet réponde aux besoins de la population, en incluant des logements sociaux et abordables, des services de proximité et des espaces verts et publics, tout en préservant la valeur patrimoniale exceptionnelle du site.

3. DES QUARTIERS PROPRES ET SÉCURITAIRES

Nous nous engageons à faire de Laval une ville où chaque quartier est propre, sécuritaire et accueillant. En misant sur l'entretien de nos espaces publics, la prévention et la présence sur le terrain, nous voulons offrir à toutes et à tous un environnement où il fait bon vivre, dans la tranquillité et la fierté de son milieu de vie.



DES QUARTIERS RÉILIENTS AUX INONDATIONS

3.1. Mettre en place un programme de subventions pour l'installation de mesures de protection dans les maisons à risque d'inondations

Nous investissons des sommes importantes dans l'amélioration des conduites souterraines et des mesures de rétention des eaux sur le domaine public. Mais une meilleure protection de la population vis-à-vis les changements climatiques passe aussi par l'adaptation des domiciles. Nous aiderons les citoyens les plus à risque, en leur offrant les conseils d'experts sur les actions les plus importantes à mettre en œuvre et en finançant jusqu'à 50 % du coût des travaux.

3.2. Investir 440 M\$ supplémentaires pour un meilleur entretien de nos rues et dans la construction des infrastructures permettant de mieux nous protéger contre les inondations

Depuis 4 ans, nous avons mis en place des mesures et investi des sommes importantes pour améliorer nos infrastructures routières, réparer nos rues, nos parcs, nos égouts et réduire les risques d'inondations. En plus du montant de 350 M\$ sur 3 ans inscrit au programme d'investissement actuel, nous investirons 440 M\$ supplémentaires afin d'accélérer ces travaux d'amélioration, d'entretien et de réparation pour une ville modernisée, résiliente et belle.

DES QUARTIERS PROPRES

3.3. Multiplier par 2 les budgets d'entretien de la chaussée afin de réparer plus rapidement les routes et les trottoirs en mauvais état

De 2022 à 2025, nous avons investi plus de 70 M\$ en travaux de resurfaçage, en plus de développer des outils technologiques qui nous permettent d'identifier plus rapidement les routes et les trottoirs en mauvais état. Munis de cette nouvelle capacité d'action, nous visons investir 140 M\$ durant le mandat, sommes dédiées à l'entretien de la chaussée afin de maintenir la qualité de nos routes.

3.4. Assurer le déneigement rapide des lieux à fort déplacement, notamment les écoles et les stations de métro, dans un délai maximal de 12 heures

Dans les dernières années, nous avons misé sur plusieurs mesures pour améliorer la qualité et l'efficacité du déneigement, comme l'affichage dynamique dans les quartiers centraux et l'ajout de machinerie, notamment 9 épanduses pour le sel et 16 tracteurs pour les trottoirs. En plus de poursuivre l'amélioration continue de nos opérations, nous mettrons en place une stratégie de déneigement rapide et fiable, notamment près des écoles et des métros, afin de sécuriser davantage les piétons, les familles et les enfants.



3.5. Améliorer la propreté des rues et des lieux publics en augmentant le passage des balais mécaniques et la collecte des ordures dans les parcs

Le nettoyage de nos 300 parcs, berges et boisés est une tâche essentielle pour la qualité de vie, la sécurité et la fierté de nos citoyens, tout comme l'est le nettoyage des 3 200 kilomètres de bordures de rue qui s'effectue en continu du printemps à l'automne. Afin d'améliorer et maintenir des standards élevés de propreté dans nos lieux publics, nous bonifierons les ressources et la machinerie affectées à ces opérations, tout en assurant une organisation du travail flexible et efficace.

3.6. Embellir les terre-pleins des boulevards en y ajoutant de la végétation

Dans les dernières années, nous avons planté des centaines d'arbres sur nos grandes artères et mené des projets structurants de végétalisation et d'embellissement, comme celui du boulevard Saint-Martin. Nous poursuivrons les initiatives de verdissement là où c'est possible, en plantant davantage d'arbres, de fleurs et de graminées pour réduire les îlots de chaleur et rendre nos boulevards plus conviviaux.

3.7. Nettoyer plus rapidement les graffitis dans les espaces publics

Déposé en 2023, le rapport de la Commission transpartisane sur la violence urbaine identifie le retrait rapide des graffitis comme une action importante en matière de prévention, afin d'améliorer le sentiment de sécurité des citoyens. Après avoir fixé un délai normé pour le retrait des graffitis dans l'espace public, nous augmenterons l'efficacité des opérations de nettoyage dans les quartiers dans le but de maintenir un délai d'intervention adéquat et des quartiers propres.

DES QUARTIERS SÉCURITAIRES

3.8. Sécuriser davantage les traverses piétonnes et les intersections, particulièrement dans les zones scolaires et près des résidences de personnes âgées

Depuis 2021, nous avons installé plus de 2 000 mesures d'apaisement de la circulation, incluant 1 000 dos d'âne dans le cadre d'une grande campagne de sécurisation des rues lavalloises, en priorisant les abords des écoles, les résidences de personnes âgées et les parcs. Nous continuerons notre action de sécurisation des rues pour les plus vulnérables, en concentrant notre action sur la sécurisation des traverses piétonnes et des intersections, aux abords des écoles et des résidences pour aînés.

3.9. Installer 20 nouveaux feux de circulation aux intersections les plus achalandées afin de faciliter les déplacements et réduire les risques d'accident

Plusieurs actions ont été mises en place afin d'améliorer la sécurité routière à Laval, notamment la réduction des limites de vitesse dans les quartiers, les dos d'âne près des écoles et des parcs, et la prolongation du temps de traversée aux feux de circulation près des résidences pour personnes âgées. Dans le prochain mandat, nous ajouterons de nouveaux feux de circulation aux endroits plus problématiques, en plus des vérifications accrues pour réduire les entraves sur le réseau routier, afin de faciliter les déplacements et réduire le trafic.



3.10. Embaucher des ressources policières additionnelles afin d'augmenter la présence dans les quartiers et les services aux citoyens

Nous avons procédé à l'embauche de près d'une centaine de policiers en 4 ans et complété la mise en place de la nouvelle offre de service en sécurité publique avec l'ouverture du nouveau poste de Gendarmerie de l'Ouest, permettant une meilleure capacité d'intervention et de prévention sur le territoire. Avec la signature récente de la nouvelle convention collective, nous embaucherons des ressources policières additionnelles, comme les cadets, afin d'augmenter la présence dans les quartiers et les services aux citoyens.

3.11. Améliorer le processus d'enquête et la résolution des crimes contre la personne et la propriété

En collaboration avec le Bureau de la performance organisationnelle de la Ville et le Service de police de Laval, nous avons identifié des pistes d'optimisation, révisé les processus de traitement des dossiers et transféré des tâches administratives à des membres civils. Nous améliorerons le processus d'enquête et la résolution des crimes contre la personne et la propriété par l'ajout de 20 000 heures d'enquêtes supplémentaires.

3.12. Mieux utiliser les caméras publiques et privées existantes sur le territoire pour lutter contre le crime

Cette année, nous avons procédé à l'ouverture du nouveau poste de Gendarmerie de l'Ouest et du Centre intelligent de vigie opérationnelle, permettant notamment à nos policiers de réagir plus rapidement sur le terrain. Parce qu'il est nécessaire d'amasser les preuves nous permettant de procéder aux arrestations des criminels, et que de plus en plus de maisons et de commerces possèdent leurs propres caméras, nous mettrons en place un projet pilote pour mieux utiliser ces ressources technologiques afin de régler un plus grand nombre d'enquêtes.

3.13. Poursuivre les initiatives de prévention auprès des jeunes lavallois, en collaboration avec le milieu scolaire, le milieu communautaire et le réseau de la santé

Nous avons adopté le Plan stratégique Sécurité et bien-être collectif 2024-2034, réalisé en collaboration avec le milieu, et identifié les actions à mettre en place pour lutter contre la délinquance juvénile, la violence urbaine et agir en prévention auprès des jeunes. Nous soutiendrons la mise en œuvre de projets, d'activités et d'initiatives s'adressant aux jeunes tels que la sensibilisation aux enjeux liés au cyberspace et à la cyberintimidation, des projets comme celui De la Rue O Ring, des occasions d'expression artistique et autres actions.



4. DES QUARTIERS VERTS ET À ÉCHELLE HUMAINE

Nous voulons bâtir des quartiers verts et à échelle humaine, où la nature occupe une place centrale et où les aménagements sont pensés pour les familles, les aînés et les jeunes. En favorisant des milieux de vie conviviaux, accessibles et durables, nous créons une ville où chacun peut s'épanouir à proximité de chez soi.

PLUS DE LOGEMENTS ET DE SERVICES POUR LES FAMILLES

4.1. Construire 2 000 nouveaux logements sociaux et abordables, soit le double des 5 dernières années

Depuis 2020, nous avons soutenu la création de plus de 1 000 logements sociaux et abordables pour les ménages vulnérables partout à Laval, un bond sans précédent dans l'histoire de la Ville, mais essentiel en période de crise de l'habitation. En soutenant de nouveaux projets, en offrant des incitatifs et en misant sur une approche pragmatique et axée sur les résultats, nous doublerons d'ardeur afin que les Lavallois aient accès à un logement adéquat.

4.2. Protéger les loyers abordables existants dans un contexte de crise du logement

Nous œuvrons sur tous les fronts en matière d'habitation : il est important à la fois d'augmenter l'offre de logements, de créer de nouvelles unités pour les familles vulnérables, mais aussi de garder les logements abordables existants à l'abri du marché spéculatif. Nous mettrons sur pied des mesures réglementaires et financières, en collaboration avec les organismes en habitation, pour nous assurer que les loyers abordables dans nos quartiers puissent le demeurer et que personne ne soit laissé derrière.

4.3. Poursuivre la construction et la rénovation de nos infrastructures sportives locales, notamment les terrains de soccer, de pickleball, de baseball, de basketball, de pétanque, de volleyball de plage, les patinoires réfrigérées et les arénas

Dans les dernières années, nous avons amélioré l'accessibilité, la qualité et la diversité des aménagements et des installations dans nos parcs à travers la Ville, notamment les projets du Parc du Moulin, Parc de la Capitaine-Molly-Kool, Parc Bernard-Landry, Parc Berthiaume-Du Tremblay, Parc Prévost, Parc Pie-X, Parc Sainte-Béatrice. Nous poursuivrons la construction et la rénovation de nos infrastructures sportives locales pour rendre encore plus accessibles la pratique d'activités sportives pour les lavallois et les lavalloises.



4.4. Élargir l'offre de mobilité en libre-service sur l'ensemble du territoire, notamment les services de vélopartage et d'autopartage

Nous avons augmenté exponentiellement le nombre de stations BIXI et de trottinettes électriques en libre-service pour répondre à la demande croissante de la population, en plus de contribuer activement à l'expansion de Communauto sur le territoire lavallois. Nous continuerons d'améliorer l'offre de mobilité en libre-service à Laval, plus particulièrement à l'est et à l'ouest, tout en favorisant leur expansion selon la croissance de l'utilisation.

RENDRE ACCESSIBLE LES ESPACES VERTS ET PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT

4.5. Créer un nouveau parc nature dans le nord-ouest de Laval

Nous avons fait l'acquisition d'environ 100 hectares de milieux naturels stratégiques, avec la vision de préserver nos espaces verts et de les rendre accessibles aux citoyens pour les activités de plein air. Représentant un site remarquable à la fois par sa valeur écologique et son potentiel récréatif, nous compléterons les négociations pour finaliser l'acquisition du golf Ste-Rose afin de le transformer, en collaboration avec la population, en un grand parc naturel riverain accessible à toutes et à tous.

4.6. Réaliser l'agrandissement du refuge faunique sur la rivière des Mille-Îles afin d'en faire un grand parc régional protégé

Projet ambitieux le long de la rivière des Mille-Îles visant la création du plus grand refuge faunique en milieu urbain au Québec, et ce, en collaboration avec une dizaine de villes de la Couronne Nord, nous avons intégré dans les dernières années plus de 568 hectares. Visant potentiellement un total de 971 hectares de milieu protégé, presque trois fois Central Park à New York, nous continuerons les démarches avec nos partenaires pour concrétiser le projet du refuge faunique.

4.7. Augmenter de 20 millions de pieds carrés la superficie de milieux naturels et agricoles protégés sur notre territoire.

En plus de renforcer les règlements protégeant nos milieux naturels, notre administration a acquis plusieurs sites à forte valeur écologique, permettant ainsi de protéger 18,3 % de notre territoire et de surpasser l'atteinte de nos cibles 10 ans plus tôt que prévu. Nous poursuivrons notre élan et protégerons un minimum de 20 millions de pieds carrés supplémentaires.

4.8. Offrir gratuitement et sur une base volontaire un arbre aux citoyens lavallois qui désirent verdifier leur propriété

Considérant l'impact des vagues de chaleur et des canicules pour la population lavalloise, la subvention de la Ville a permis de planter plus de 30 000 arbres sur les terrains privés, publics et les bretelles d'autoroute. Forts de ces succès et avec la volonté d'accroître le rythme de plantation, nous remettrons gratuitement un arbre aux citoyens qui en feront la demande.



4.9. Réduire les îlots de chaleur par des actions ciblées de verdissement et de déminéralisation

Grâce aux nombreux investissements et programmes que nous avons mis en place, nous sommes en voie d'atteindre les objectifs ambitieux du Plan Climat Horizon 2035 en matière de déminéralisation et de plantation d'arbres afin d'améliorer la résilience de Laval aux changements climatiques et aux épisodes de chaleur extrême. Afin notamment de réduire l'eau acheminée dans nos infrastructures souterraines, nous réduirons les îlots de chaleur en multipliant les initiatives de verdissement et de déminéralisation des espaces urbains.

4.10. Mettre en place un projet de capture, stérilisation et soins des chats errants

Dans un souci de promotion du bien-être animal et motivé par l'objectif de trouver des solutions utiles liées aux inconvénients des chats errants dans certains secteurs, nous avons mandaté une vétérinaire pour documenter la situation sur le territoire. Fort de ses recommandations, et en collaboration avec les organismes habilités à offrir des soins dignes et de qualité aux chats, nous mettrons en place un projet de capture, stérilisation et soins des chats errants.

EMBELLIR NOS QUARTIERS

4.11. Poursuivre les projets d'aménagement de nos berges publiques afin de rendre nos cours d'eau accessibles à tous

Dans les dernières années, nous avons amélioré l'accès aux berges à travers la Ville, et ce dans divers projets, notamment les berges des Rapides-du-Cheval-Blanc, aux Quatre-Vents, du Commodore et celle des Baigneurs. Nous poursuivrons les projets d'aménagement pour que chaque Lavallois et chaque Lavalloise puisse profiter de ces lieux en nature.

4.12. Multiplier les projets d'embellissement dans les quartiers par des lumières décoratives et de l'art public

De nombreuses options à faible coût permettent de rendre nos quartiers plus attrayants et agréables : plantations, lumières saisonnières, murales, mobilier temporaire et bien plus encore. Après avoir déployé de tels projets à plusieurs endroits depuis 2021, comme sur les boulevards Sainte-Rose, Saint-Martin et Cartier, nous poursuivrons l'embellissement dans les quartiers, les parcs et les noyaux villageois.

4.13. Optimiser l'usage des toitures dans les projets majeurs de construction par l'aménagement de toits verts, de terrasses ou de plateaux sportifs

En adoptant le Code de l'urbanisme en 2022, nous avons fait de Laval un leader en matière d'urbanisme durable et d'innovation, par exemple en exigeant des minimums de superficie végétale ou de toits verts dans les projets de développement. Comme nous souhaitons poursuivre sur cette lancée et assurer une densification et un développement intelligents du territoire, nous permettrons davantage d'aménagements sur les toits des nouveaux projets, tant publics que privés.



SOUTENIR NOS PERSONNES ÂÎNÉES

4.14. Bonifier les aménagements urbains aux abords des résidences pour personnes âgées et des lieux qu'elles fréquentent

Conscients qu'en vieillissant, certains déplacements peuvent devenir plus difficiles, nous adaptons depuis plusieurs années l'espace public afin que chacun s'y sente en sécurité, au moyen d'actions concrètes pour apaiser la circulation et rendre nos milieux de vie plus sûrs. Nous bonifierons les aménagements urbains autour des lieux que les personnes âgées fréquentent, afin d'y favoriser les déplacements et d'en faire des zones propices au vieillissement actif et à la vie sociale, par exemple par des bancs, abri d'autobus ou autres équipements jugés pertinents.

4.15. Développer de nouveaux sentiers accessibles et sécuritaires dans nos boisés

Le vieillissement actif est essentiel au bien-être physique et mental des personnes âgées et nous sommes fiers d'avoir créé un sentier accessible et sécuritaire au bois de l'Équerre. Nous développerons de nouveaux sentiers répondant aux principes de l'accessibilité universelle sur notre territoire, afin d'offrir des espaces sécuritaires et inclusifs qui profiteront autant aux personnes âgées qu'aux familles et aux personnes à mobilité réduite.

4.16. Poursuivre nos actions pour favoriser le sentiment de sécurité des aînés et lutter contre leur isolement

Les personnes âgées méritent de rester actives et épanouies : c'est pourquoi nous avons multiplié les initiatives pour briser l'isolement et accroître leur sentiment de sécurité, qu'il s'agisse d'activités culturelles directement dans les résidences, d'améliorations en sécurité routière ou du soutien aux organismes communautaires dédiés aux aînés. Nous continuerons sur cette voie en soutenant des projets qui rapprochent les générations, tout en mettant en place des mesures pour renforcer la confiance des aînés à l'égard de leur milieu de vie.

4.17. Soutenir les organismes communautaires qui luttent contre la fraude auprès des aînés

Notre Ville bénéficie de la présence de nombreux organismes au service des personnes âgées soutenus à travers différents programmes municipaux, comme celui lié à notre Plan d'action Municipalité amie des aînés ou encore le programme de soutien à la consolidation des organismes en développement social. Sensibles aux tentatives de fraude ciblant particulièrement les aînés et souhaitant renforcer les efforts déjà menés par notre service de police, nous soutiendrons l'expertise locale pour mieux protéger nos aînés face à ce type de crime.



PROMOUVOIR LA CULTURE LAVALLOISE ET LA LANGUE FRANÇAISE

4.18. Adopter et réaliser un plan d'action pour la promotion de la langue française et diffuser une campagne de valorisation du français

Le français étant la langue commune de la population lavalloise, il est important de la protéger et de la valoriser, autant au quotidien que dans la prestation des services par la Ville. En nous appuyant sur le rapport du Comité consultatif sur la langue française, nous assurerons le devoir d'exemplarité à la Ville tout en identifiant les actions les plus porteuses pour promouvoir et valoriser le français à Laval.

4.19. Mettre en place une gouvernance culturelle collaborative permettant de renforcer la vitalité culturelle sur le territoire lavallois

Nous avons augmenté les subventions destinées aux organismes culturels et intensifié nos actions pour appuyer le développement du milieu culturel lavallois. Convaincus que la culture constitue le socle d'une identité forte et d'un enrichissement collectif, nous poursuivrons cette vision en travaillant de concert avec les acteurs du milieu afin de définir les meilleures façons de soutenir les activités culturelles sur le territoire, notamment la possibilité de créer un Conseil des arts de Laval.

4.20. Créer de nouveaux espaces de diffusion culturelle et artistique dans les quartiers lavallois

Nous sommes fiers du dynamisme de nos quartiers et nous y multiplions depuis plusieurs années les activités artistiques et culturelles, notamment par la construction d'espaces de diffusion tels que la salle de spectacle de l'Espace citoyen des Confluents dans Saint-François, l'offre de divertissements en plein air comme les Zones musicales bien établies sur l'ensemble du territoire ou encore la scène extérieure à venir à la berge des Baigneurs. Portés par l'intérêt de la population, nous bonifierons cette offre d'espaces de diffusion culturelle et artistique dans les quartiers afin que toutes et tous puissent en bénéficier.

4.21. Mettre en valeur les artistes lavallois dans la programmation culturelle de la Ville et nos bibliothèques municipales

Les dernières années ont été marquées par un essor culturel qui a fait briller Laval et mis en lumière la richesse de notre territoire en offrant aux Lavalloises et Lavallois de nombreuses occasions de se rencontrer autour d'activités passionnantes, comme des concerts, des virées patrimoniales, du théâtre à ciel ouvert. Source de fierté permettant de renforcer le sentiment d'appartenance, nous continuerons de soutenir le talent d'artistes locaux dans le programme culturel et artistique de la Ville.



4.22. Faciliter la tenue d'événements culturels locaux pour célébrer la francophonie et la diversité

En tant que ville diversifiée et francophone, Laval accueille de nombreux rassemblements favorisant la rencontre, le partage et la célébration des particularités culturelles de sa population. Afin que tous les citoyens puissent profiter de nos espaces, nous mettrons en place une politique dédiée à la promotion et au soutien de ces activités, pour ainsi bonifier l'accompagnement des regroupements impliqués dans le partage interculturel et la valorisation de notre langue commune, le français.

4.23. Continuer de protéger le patrimoine bâti lavallois

Sous notre administration, Laval a fait des progrès monumentaux en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine ancien et moderne : nous avons doublé le nombre d'immeubles inventoriés, bonifié les subventions, renforcé le zonage dans les noyaux villageois et investi dans des projets majeurs comme le musée de la maison André-Benjamin-Papineau. Nous poursuivrons sur cette lancée en complétant la réalisation de projets et d'inventaires et en bonifiant nos réglementations, de même qu'en améliorant nos programmes et initiatives de soutien aux propriétaires d'immeubles.



VOUS RENDRE FIERS



**MOUVEMENT
LAVALLOIS**
ÉQUIPE STÉPHANE BOYER